COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **BELAMO**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : rue du Carme N° : 139 Boîte :
Code postal : 7971 Commune : Basècles
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Tournai
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0502.266.097

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 21-12-2012

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 29-06-2023

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2022 au 31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2021 au 31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.1.1, A-app 6.1.3, A-app 6.2, A-app 6.4, A-app 6.5, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 11, A-app 12, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DESMET Cécile
rue du Carme 139
7971 Basècles
BELGIQUE
Début de mandat : 2014-09-29 Fin de mandat : Administrateur

AMORISON Pierre
Rue du Carme (Bas) 139
7971 Basècles
BELGIQUE
Début de mandat : 2012-12-21 Fin de mandat : Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**225.081**	**336.629**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**225.081**	**336.629**
Terrains et constructions		22	225.081	336.629
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**16.864**	**12.844**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**3.127**	**3.955**
Créances commerciales		40	1.502	2.330
Autres créances		41	1.625	1.625
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**13.708**	**8.376**
Comptes de régularisation		490/1	**29**	**514**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**241.945**	**349.474**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**214.634**	**198.611**
Apport		10/11	**163.614**	**163.614**
Disponible		110		
Indisponible		111	163.614	163.614
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**55.314**	**57.823**
Réserves indisponibles		130/1	6.545	6.545
Réserves statutairement indisponibles		1311	6.545	6.545
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	48.770	51.279
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-4.295**	**-22.826**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	**25.113**	**26.405**
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168	**25.113**	**26.405**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**2.198**	**124.458**
Dettes à plus d'un an	6.3	17	**0**	**114.206**
Dettes financières		170/4	0	114.206
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	0	114.206
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**2.198**	**10.252**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	0	9.170
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44		
Fournisseurs		440/4		
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	2.198	1.083
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**241.945**	**349.474**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	33.226	4.603
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	12.653	17.799
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	2.251	2.272
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**18.321**	**-15.468**
Produits financiers		6.4	75/76B	**0**	**0**
Produits financiers récurrents			75	0	0
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**3.591**	**3.432**
Charges financières récurrentes			65	3.591	3.432
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**14.731**	**-18.900**
Prélèvement sur les impôts différés			780	**1.292**	**1.292**
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**16.023**	**-17.608**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789	**2.509**	**2.509**
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**18.532**	**-15.099**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-4.295**	**-22.826**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	18.532	-15.099
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-22.826	-7.727
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-4.295**	**-22.826**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**488.181**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	2.016	
Cessions et désaffectations		8179	162.265	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**327.932**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**151.552**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	12.653	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309	61.354	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**102.851**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**225.081**	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**0**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**0**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**0**
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Codes des sociétés et associations.
Ces règles d'évaluation ont été approuvées de la manière suivante :
•Frais d'établissement : Les frais sont pris en charge durant l'exercice au cours duquel ont été exposés
•Actifs Immobilisés :
Evaluation selon :
•Valeur d'acquisition ou ;
•Coût de revient ou ;
•Valeur d'apport.
Intérêts intercalaires : exclues
Amortissements :
•Immobilisations incorporelles :10 % linéaire ;
•Bâtiments : 3 % linéaire ;
•Installations et matériels : 10 % linéaire ;
•Mobiliers : 10 % linéaire ;
•Matériels de bureau : 20 % linéaire ;
•Matériels Informatiques : 33 % linéaire ;
•Matériels roulants : 20 % linéaire.
•Immobilisations financières :
Evaluation selon : valeur d'acquisition.
Plus-value ou réduction de valeur : Les participations, actions ou parts peuvent être réévaluées en cas de plus-value ou réduction de valeur durable.
•Stocks : NEANT
•Postes monétaires : (créances, dettes, placement de trésorerie, liquidités, provisions)
Evaluation selon :
•Valeur nominale ou ;
•Valeur d'acquisition.
Réduction de valeur : Les créances font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable.
•Devises étrangères :
Méthode de conversion des avoirs, dettes et engagements libellés en devises étrangères : cours fixe
Méthode de conversion des situations des succursales et sièges d'opérations à l'étranger : Néant (aucune succursale à l'étranger)
Méthode de conversion des avoirs, dettes et engagements couverts spécifiquement : cours de clôture
Mode de traitement des différences de change et des écarts de conversion:
•Positifs : résultat financier
•Négatifs : résultat financier

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

L’organe d'administration détermine que l’article 3:6, §1, 6° du CSA s'applique et décide de maintenir explicitement les règles d'évaluation dans la perspective de la continuité pour les raisons suivantes:
L'exercice se clôture par un bénéfice.
De plus, le cash flow reste positif
Et la société a jusqu’à présent été en mesure de respecter toutes les obligations de paiement et il n'y a aucune raison de penser que cela ne sera pas le cas pour le prochain exercice.
Je pense donc que la continuation des activités permettra à la société de dégager des bénéfices, de redresser ses comptes et, à plus long terme, d’apurer totalement sa perte.